



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

Luxembourg, 03 mars 2025

Concerne: Question au Collège échevinal – bornes de recharge publiques pour voitures électriques

Madame la Bourgmestre,

A travers le Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC), le gouvernement a défini un développement très ambitieux des voitures électriques, ce que nous soutenons. Toutefois, les citoyen.nes de la Ville sont confronté.es à des problèmes pratiques pour charger leurs voitures: certaines maisons anciennes n'ont pas de garage et peu de résidences ne disposent aujourd'hui de bornes de charge. Les citoyen.nes de la Ville sont donc dépendent d'un réseau de charge publique dense et accessible pour leur permettre d'aller sur le chemin de l'électromobilité.

Selon le site Chargy, environ 138 bornes de recharge (277 points de charge) sont installées sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Plus que 60% de ces points de recharge sont installés dans des parkings ou P&R, donc peu accessibles pour les citoyen.nes de la Ville de Luxembourg. Seulement 40 bornes des 102 bornes prévues sur le territoire de la Ville de Luxembourg (selon le règlement ministériel du 2 mai 2023 fixant un plan d'implantation général pour l'infrastructure publique liée à la mobilité électrique) sont installées dans les quartiers et donc accessibles pour les citoyen.nes. Ceci résulte quand même sur une faible densité.

Les détenteurs des voitures électriques se voient confrontés de plus en plus à ne pas trouver des bornes de charge publique libres, puisque l'électromobilité se développe, ou que ces bornes se trouvent loin de leurs maisons. Si nous ne voulons pas bloquer le développement des voitures électriques et offrir un service de qualité aux citoyen.nes, il est primordial de développer davantage le réseau des bornes de charge dans les quartiers, et non uniquement dans les parkings et P&R.

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je souhaite soumettre les questions suivantes au Collège échevinal :

- Est-ce que le Collège Échevinal partage le constat que le réseau de bornes publiques actuel ne répond pas aux besoins pour atteindre les objectifs du PNEC?
- La Ville de Luxembourg dispose-t-elle de données qui renseignent sur le besoin en bornes publiques par rapport au nombre de voitures électriques circulant/domiciliées sur le territoire de la ville?
- Pourquoi la Ville de Luxembourg ne s'est-elle pas engagée pour que plus de bornes de recharge soient installées à l'intérieur des quartiers, au lieu des parkings?
- Comment est-ce que la Ville de Luxembourg compte contribuer au développement d'un réseau de bornes de recharge publique dans le futur? Quelles sont les mesures, et quel est le calendrier?

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes sentiments respectueux,

Nicolas Back
Conseiller communal déi gréng